

Controverse dans le champ de la culture

par Jean Blairon

Dans un article majeur publié en 1974, Michel de Certeau¹ regrettait une série de dérives qu'il voyait se produire dans le champ de la culture :

- l'abandon d'une approche centrée sur le « peuple » au profit d'une logique consumériste conçue par rapport à un « public », plongé de fait dans une relation passive à la culture ;
- l'intégration de la culture dans l'industrie des « biens et services » et son alignement sur une logique de développement monolithique (Félix Guattari parlant pour sa part de « capitalisme mondial intégré ») ;
- l'abandon du couplage de l'action dans le champ de la culture et de la volonté de transformer l'environnement sociétal.

D'une certaine manière, nous sommes arrivés au bout de cette évolution.

Une certaine interprétation des travaux de Bernard Lahire, notamment de son ouvrage *La culture des individus*², inscrit en effet de plus en plus l'action culturelle dans le domaine d'une diffusion éclectique de bon aloi.

Certes, comme le note Jean-Pierre Le Goff³, la conception qui faisait de la classe ouvrière le Sujet de l'histoire et qui lui conférait le rôle messianique d'être « le genre humain » est derrière nous.

Avec cette transformation, l'action de la culture qui était définie par rapport à une telle conception (incarnée par les concepts de démocratisation et de démocratie culturelles) doit probablement repenser ses fondamentaux.

Certes, nous sommes entrés dans une nouvelle phase du capitalisme, qui nous fait passer

du Progrès par l'industrialisation à la construction d'une économie de l'information, à tel point que certains auteurs comme Alain Touraine ont pu forger le concept d'« industries culturelles ». Pierre Bourdieu voyait quant à lui dans cette évolution un risque majeur de destruction des microcosmes autonomes qui seuls peuvent permettre la création⁴.

Certes, nous constatons que les missions de la culture explosent dans l'ordre des mots (ne doit-elle pas, rien de moins, nourrir la citoyenneté, oeuvrer à la cohésion sociale, fournir des référentiels communs aux ensembles supra-nationaux, favoriser le dialogue entre communautés, mais aussi construire une image attractive d'une région, etc.), alors même que les investissements dans le champ de la culture ne constituent pas une priorité réelle des Etats.

Mais ces évolutions, pour massives et questionnantes qu'elles soient, n'occupent pas tout le paysage. Michel de Certeau pensait d'ailleurs qu'allaient surgir de nouvelles pratiques, prenant en compte des problèmes nouveaux, locaux, liés à des styles de vie et possédant en même temps une dimension sociale.

Nous observons de fait que se construit peu à peu une controverse⁵ structurante dans le champ de la culture, qui oppose une approche « public » à une approche « population ».

Nous souhaitons dans ces lignes identifier quelques-unes des composantes qui permettent de définir cette dernière approche, puis-que nommer de telles composantes et en décrire les relations, c'est contribuer au combat pour l'existence et la légitimité de l'approche, minoritaire, qu'elles composent.



Nous avons exploré très longuement ailleurs les pratiques d'une institution dans laquelle une telle approche était mise en oeuvre de façon fort développée⁶. Nous souhaitons ici, en complément à ce travail, nommer le plus clairement possible, dans une optique simplificatrice, les composantes majeures d'une approche « population », telle qu'elle se démarque de façon massive de l'approche « public » aujourd'hui dominante.

Notre objectif n'est pas ici d'expliquer d'illustrer ou d'argumenter, mais de permettre un premier repérage de pratiques alternatives parfois diffuses ou isolées, et dont l'existence dépend de la capacité à devenir à la fois plus intensives et plus étendues.

Nous proposons de dire que le pôle « population » de la controverse qui traverse le champ de la culture peut se reconnaître à la mise en oeuvre effective de six règles essentielles.

LA RÈGLE DU CONTACT DIRECT

L'approche « population » choisit une échelle locale, telle qu'elle permet des contacts authentiques, vécus, cumulatifs, avec la population dans son ensemble (y compris ses membres « clandestins » - ceux qui, enclavés, échappent aux flux d'échanges et doivent souvent leur survie à leur capacité à se faire oublier, ce qui renforce effectivement la domination et les inégalités qu'ils subissent).

Les contacts « authentiques », pour reprendre ce terme de Lévi-Strauss, impliquent une dimension qui permet qu'on se connaisse et qu'on se reconnaisse, qu'on se rencontre et se découvre et n'interdisent en rien, que du contraire, des expériences d'ouverture. Mais celles-ci se feront toujours dans les interactions concrètes que permet le « vivre ensemble ».

Nous nous trouvons dans ce cas aux antipodes d'une approche qui estime réussir lorsqu'elle arrive à drainer dans un lieu des étrangers de plus en plus nombreux qui viennent tous consommer pour leur compte individuel une « activité » sans autre forme de contact. L'approche « public » est au fond incarnée le plus clairement par la logique des « rave » où déferlent les aficionados de la musique techno sans guère de rencontre avec le lieu ou ses habitants, c'est le moins que l'on puisse dire. Que les activités culturelles soient souvent plus policées ne change au fond rien à l'affaire.

La finalité de l'approche population implique au contraire la systématisme du retour sur le local au niveau des échanges vécus, en tenant compte de la réalité des groupes concernés.

LA RÈGLE DU RAPPORT COLLECTIF À L'OEUVRE D'ART

A partir de la Renaissance, note Claude Lévi-Strauss⁷, le rapport à l'oeuvre d'art s'individualise, pendant que le champ de la culture conquiert peu à peu son autonomie (par rapport aux champs religieux, politique, économique).

L'approche « public » conjoint l'individualisation du rapport à l'oeuvre d'art avec la perte d'autonomie du champ culturel (il est devenu un axe du « développement » économique).

L'approche « population » entend au contraire retrouver la fonction collective que possédait la pratique artistique dans les civilisations non modernes, mais en la considérant non comme un donné (l'art dit primitif est intégré à la vie de la collectivité et s'interprète comme tel), mais comme une construction à réussir, notamment dans la rencontre entre groupes.



L'activité artistique sert à la fois à construire ou expérimenter des groupes et à travailler leur ouverture (ni l'existence de groupes ni leur ouverture n'allant désormais de soi dans les sociétés contemporaines).

Cette fonction collective est conjuguée à la défense de l'autonomie de la pratique artistique par rapport aux champs politique, religieux, économique à tout le moins.

LA RÈGLE (RÉVERSIBLE) DE L'ACTION SUR L'ENVIRONNEMENT

Autonomie ne veut pas dire absence de relation, mais relation critique.

L'approche « population » tente d'obéir à cette prescription de Michel de Certeau : « On ne peut dissocier ici l'acte de comprendre l'environnement et la volonté de le changer. La « culture » en reçoit une définition : il n'est possible de dire le sens d'une situation qu'en fonction d'une action entreprise pour la transformer. Une production sociale est la condition d'une production culturelle. »⁸

Pour l'approche « population », la dernière phrase est réversible : une production culturelle est aussi la condition d'une production sociale.

Dans notre pays, la séparation des pouvoirs entre les Régions (qui gèrent une partie des politiques économiques et sociales) et les Communautés (qui prennent en charge la dimension culturelle) conduit à distinguer (si ce n'est à séparer) ces dimensions⁹, pour éviter les recouvrements et les risques de double subventionnement.

Mais cette rationalité bureaucratique peut conduire à des catastrophes dans le domaine du vécu, où un enjeu prioritaire consiste à l'inverse à articuler systématiquement les

dimensions culturelle et sociale : les luttes pour l'égalité et la solidarité ont tout à gagner à intégrer une dimension de liberté et d'authenticité et réciproquement.

Une telle articulation nous paraît la condition sine qua non d'une résistance au laminage culturel et à la remontée des inégalités auxquels nous assistons depuis les années 80.

LA RÈGLE DE L'HYBRIDATION NON PROGRAMMÉE

S'ancrer sur un territoire local, pratiquer et faire pratiquer collectivement l'expérience artistique, agir par là sur l'environnement ne peut s'obtenir que par une hybridation permanente des artistes et des groupes, du social et du culturel, de l'ici et de l'ailleurs, de la tradition et de l'expérimentation.

Mais cette hybridation, pour être réellement vécue, pour être effective, pour être respectueuse, ne peut se concevoir que comme la conséquence d'idées inédites qui surgissent, de liens qui se créent, de devenirs imprévus qui s'actualisent.

Elle est opportunité à saisir et à vivre, non programmation à maîtriser.¹⁰

Son efficacité est dans l'inventivité des croisements, dans l'écoute des possibles, dans les greffes audacieuses, dans l'adoption du rythme des choses : tout le contraire des actes d'intrusion et de maîtrise, d'une rationalité insoucieuse du tissu des choses qui, peu ou prou, caractérisent les politiques culturelles qui donnent la priorité à la diffusion et à la programmation (dans certains cas, même, comme dans nombre d'industries culturelles, c'est la diffusion qui commande la production!)



LA RÈGLE DE L'INTERMÉDIATION

Pour l'optique « public », il y a une offre et une demande, des producteurs et des consommateurs, des diffuseurs qui assurent la circulation.

Dans l'optique « population », évidemment, il y va de tout autre chose que de mettre en contact des producteurs et des clients : il faut investir prioritairement les espaces intermédiaires qui permettent l'expérimentation des langages artistiques, la socialisation des oeuvres, la virtualisation créatrice de la réalité.

Il faut apprendre en pratiquant, pratiquer en apprenant, ouvrir le groupe à l'artiste, ouvrir l'artiste au local. On quitte à la fois le confinement de la production artistique dans ses codes propres et l'abaissement de la pratique artistique à l'expression d'un vécu ou à la représentation de l'existant.

Avec la logique « population » on sort de la logique de « l'atelier » pour entrer dans des expérimentations à la fois apprenantes (des codes artistiques spécifiques) et inventives (de nouvelles formes sociales).

LA RÈGLE DE L'AUTONOMIE DANS L'ARTICULATION

Enfin, l'approche « population » est indissociable d'une dynamique d'association et de rencontre autonome : l'espace critique, l'expérimentation culturelle ne peuvent s'accommoder d'une dépendance par exemple politique.

Le champ culturel a pourtant investi la dimension locale en donnant une large place à la dimension du pouvoir politique de proximité, non sans effets pervers dans une série de cas.

Si l'approche « population » ne peut naître que dans l'autonomie, celle-ci n'est utile que dans l'articulation avec les collectivités et les pouvoirs qui les représentent.

Les règles d'une autonomie dans l'articulation sont encore partiellement à inventer ; elles devraient inspirer la définition d'un « pacte associatif » et concourir à l'invention d'un nouveau modèle de développement « à trois secteurs » (public, marchand, associatif), plus conscient et plus concerté qu'aujourd'hui.



NOTES

- ¹ M. de Certeau, « La culture dans la société », in *La culture au pluriel*, Paris, U.G.E., 1974.
- ² B. Lahire, *La culture des individus*, Paris, La Découverte, 2004.
- ³ J.-P. Le Goff, Paul Thibault et Henri Weber, « Où va la gauche française ? » in *Le Débat*.
- ⁴ P. Bourdieu, « Questions aux vrais maîtres du monde », in *Interventions, Science sociale et action politique*, Marseille, Agone, Contre-feux, 2002, pp. 417 et sq.
- ⁵ Nous prenons le terme de « controverse » dans l'acception que lui donnent les sociologues Callon et Latour, soit, pour faire bref, une opposition d'argumentaires dotés chacun de rigueur et légitimité potentielle.
- ⁶ J. Fastrès et J. Blairon, *Luttes culturelles, luttes sociales, Analyse institutionnelle d'une association culturelle*, publication électronique dans <http://www.intermag.be>.
- ⁷ G. Charbonnier, *Entretiens avec C. Lévi-Strauss*, Paris, Julliard et Plon, 1961. Résumé de ces thèses dans *Luttes culturelles... op. Cit.*, « Développement 3 : La différence indépassée selon Lévi-Strauss ».
- ⁸ M. de Certeau, *op. Cit.*, pp. 248-249.
- ⁹ Cfr J. Blairon, « Education permanente et insertion socio-professionnelle : la fin d'une cohabitation ? », *Le Nouvel Essor de l'Interfédé*, n° 32, été 2005.
- ¹⁰ Démonstration dans *Luttes culturelles... », op. Cit.*, « Développement 11 : Pratiques; domination, efficacité ».